

L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Une exploration de l'historiographie de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997)

The First Nations' Influence on the Society of New France. An Exploration of Historiography from François-Xavier Garneau to Allan Greer (1845-1997)

Jean-François Mouhot

Volume 5, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000668ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1000668ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)
1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mouhot, J.-F. (2002). L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Une exploration de l'historiographie de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997). *Globe*, 5(1), 123–157.
<https://doi.org/10.7202/1000668ar>

Résumé de l'article

Cette étude examine la part prise par les historiens canadiens dans la construction de l'identité québécoise au cours des cent cinquante dernières années, à travers leur perception de l'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Elle distingue trois phases successives : (1) les années « maigres » (1840-1880), qui s'interrogent peu sur l'influence des cultures autochtones; (2) les années de la « négation » (1880-1960) qui voient les historiens canadiens-français démentir vigoureusement tout métissage; (3) les années « fastes » (depuis 1960), au cours desquelles chercheurs francophones et anglophones notent une très forte influence amérindienne. L'étude s'interroge enfin sur les facteurs ayant pu intervenir dans cette évolution.

L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Une exploration de l'historiographie de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997)¹

Jean-François Mouhot
Institut universitaire européen (Italie)

Résumé – Cette étude examine la part prise par les historiens canadiens dans la construction de l'identité québécoise au cours des cent cinquante dernières années, à travers leur perception de l'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Elle distingue trois phases successives : (1) les années « maigres » (1840-1880), qui s'interrogent peu sur l'influence des cultures autochtones ; (2) les années de la « négation » (1880-1960) qui voient les historiens canadiens-français démentir vigoureusement tout métissage ; (3) les années « fastes » (depuis 1960), au cours desquelles chercheurs francophones et anglophones notent une très forte influence amérindienne. L'étude s'interroge enfin sur les facteurs ayant pu intervenir dans cette évolution.

The First Nations' Influence on the Society of New France. An Exploration of Historiography from François-Xavier Garneau to Allan Greer (1845-1997)

Abstract – *This study considers the role of Canadian historians in the construction of the Quebec identity over the past one hundred and fifty years through their*

1. Je tiens à remercier Sylvie Dépatie pour son aide précieuse dans l'élaboration de cet article et du mémoire qui y a conduit : *Français, Canadiens ou « Sauvages »... ? Une lecture historiographique de l'influence amérindienne sur la société canadienne en Nouvelle-France (1534-1760)*, sous la direction de Paul Delsalle et Sylvie Dépatie, Université de Franche-Comté/Université du Québec à Montréal, septembre 1999. Mes remerciements également à Denys Delâge et à Christophe Horguelin pour leurs commentaires et suggestions. Cet essai est une version révisée d'une communication donnée lors du Dixième Congrès Biennal International de l'Association Irlandaise d'Études Canadiennes à Killiney, Irlande, le 12 mai 2000.

Jean-François Mouhot, « L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Une exploration de l'historiographie de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997) », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 5, n° 1, 2002.

perception of First Nations' influence on the society of New France. Three successive phases are distinguished : (1) the « lean years » (1840-1880) with little reflection on the influence of aboriginal cultures ; (2) the years of « negation » where French Canadian historians vigorously deny any métissage ; (3) the « fat » years (since 1960), during which francophone and anglophone researchers note a very strong First Nations influence. The study concludes with a consideration of the factors that may have influenced this evolution.

Denys Delâge, dans un article publié en 1992 et consacré à l'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France (1608-1760), écrivait :

La peur des Canadiens français des XIX^e et XX^e siècles de « passer pour des sauvages » constitue, me semble-t-il, un aspect fondamental de leur identité, mais il y a là matière à débat².

Au cours des deux derniers siècles, la société québécoise a cherché à évaluer sa spécificité et ce qu'elle doit aux différentes cultures avec lesquelles elle a été en contact depuis sa naissance. Les historiens ont participé à ce questionnement et se sont efforcés de faire la part de ce qui, dans le « caractère québécois », fut d'origine française, d'origine amérindienne ou simplement dû à l'influence du milieu canadien. Si au XIX^e et au début du XX^e siècle, les historiens francophones insistèrent beaucoup sur les racines françaises et catholiques du peuple québécois³, depuis les années 1960, la plupart d'entre eux semblent reconnaître un

2. Denys Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France », *Lekton*, vol. 2, n° 2, automne 1992, p. 110.

3. Lionel Groulx est un exemple extrême de cette tendance. Jean Blain (« Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XX^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Amérique française (RHAF)*, 26, 1, juin 1972, p. 3-32) estime que l'image donnée par Lionel Groulx du Canada est celle d'un « bout de France, catholique et latine » et d'une société dotée de « familles, d'écoles, et de paroisses du meilleur spiritualisme » (p. 3-4). Le *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord* (sous la direction de Marcel Hamel, John Hare et Paul Wyczynski, Montréal, Fides, 1989) estime quant à lui que « la conservation de la foi catholique et de la culture française jointes à une politique et une économie nationales demeurent [l]a préoccupation majeure [de Groulx] ». Voir à ce propos la première partie de l'étude de Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 : La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978.

L'INFLUENCE AMÉRINDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE

nombre croissant d'influences autochtones sur la société canadienne du régime français⁴.

L'historien s'efforçant de définir le « caractère canadien » en Nouvelle-France se trouve confronté à une multitude de facteurs ayant pu intervenir. Dans cet océan de faits, que choisir ? Tel est le dilemme noté par E. H. Carr en 1961 :

The facts are really not at all like fish on the fishmonger's lab. They are like fish swimming about in a vast and sometimes inaccessible ocean ; and what the historian catches will depend partly on chance, but mainly on what part of the ocean he chooses to fish in and what tackle he chooses to use – these two factors being, of course, determined by the kind of fish he wants to catch. By and large, the historian will get the kind of facts he wants⁵.

À l'heure où les études sur l'identité connaissent une vogue sans précédent à travers le monde, il a semblé intéressant de s'interroger sur la façon dont les historiens articulaient ce thème des influences amérindiennes à leur définition de l'identité franco-canadienne. Toute écriture historique étant à la fois reflet du contexte, des intentions et des idées de l'auteur (qui ne naissent pas de l'air du temps mais sont déterminées par les conditions sociales de leur production), et en même temps construction, j'ai cherché dans la production historique canadienne-française les traces de la peur évoquée plus haut par Delâge (*reflet*) et

4. Denys Delâge insiste sur l'importance des contributions amérindiennes dans la construction identitaire canadienne – dont il ne précise cependant pas la chronologie : « Dans la construction de l'identité canadienne la proximité des Amérindiens est déterminante. Les transferts culturels d'origine amérindienne servent à identifier les colons vis-à-vis des métropolitains. Ceux que l'aviron mène en haut, ceux qui s'embusquent derrière les arbres pour la guérilla, ceux qui pêchent et chassent l'hiver, ceux qui connaissent des Amérindiens, qui trafiquent, trinquent et fument avec eux, ceux qui les craignent et les envient, ceux qui en causent, ce sont les Canadiens ou les Acadiens par opposition aux Français » (*Lekton, art. cit.*, p. 158).

5. Edward Hallet Carr, *What is history : the George Macaulay Lectures Delivered in the University of Cambridge, January-March 1961*, London, Macmillan, 1961, p. 26.

les conséquences qu'elles ont pu avoir dans la reconnaissance d'une influence amérindienne en Nouvelle-France (*construction* de l'identité). Une comparaison avec l'historiographie canadienne-anglaise paraissait nécessaire : elle permet à la fois de servir d'étalon et de vérifier si les historiens anglophones ne tentaient pas de plaquer une image « ensauvagée » des Canadiens français. La recherche s'est donc portée sur des œuvres publiées aux XIX^e et XX^e siècles dans les « deux Canadas ».

Dans l'optique de cette recherche, seules les synthèses générales consacrées à la Nouvelle-France et basées sur des recherches originales ont été analysées : les ouvrages de synthèse constituent le cœur de la production historique, et condensent, le cas échéant, les études particulières sur les Amérindiens et leur influence sur la société laurentienne ; ces dernières sont d'ailleurs inexistantes pour la plus grande partie de la période considérée (1845-1997) et connaissent généralement une diffusion plus limitée que les synthèses ; de surcroît, le but étant d'analyser le processus de fabrication de l'identité, n'ont été retenues que les œuvres reflétant des recherches inédites – les archives constituant le lieu de fabrication du discours historique par excellence – sur lesquelles s'appuient en général les ouvrages destinés au grand public⁶. Enfin, un examen de matériel récent a permis de vérifier la concordance entre les synthèses des dernières années et, d'une part, les études spécialisées, d'autre part les ouvrages de « vulgarisation⁷ ». Le matériel analysé

6. J'ai ainsi éliminé par exemple Étienne-Michel Faillon (1799-1870), auteur d'une *Histoire de la colonie française en Canada*, parce qu'il n'était pas Canadien, ainsi que des études spécialisées telles que *The Fur Trade in Canada* (1930) de Harold Innis, ou des manuels tels que *A Short History of Canada for Americans* (1942) de A. L. Burt, lequel ne s'appuie pas sur de nouvelles recherches. *Habitants et marchands* (1974) est une monographie consacrée seulement à l'île de Montréal, mais Louise Dechêne, lorsqu'elle étudie les transferts culturels, généralise son propos à toute la colonie canadienne. L'ouvrage, qui a eu un profond impact, méritait donc sa place dans ce corpus d'étude. Une autre exception à cette règle : l'inclusion de l'œuvre de Francis Parkman, historien américain dont l'influence a été très importante tant pour l'historiographie canadienne-anglaise que canadienne-française. Par ailleurs, des recherches approfondies dans l'historiographie française seraient bienvenues pour retrouver l'origine des stéréotypes français auxquels Sulte et Groulx font plusieurs fois référence, mais que je n'avais pas anticipés (voir ci-dessous, note 23).

7. Outre l'article de Delâge dans Lekton (*op. cit.*), de nombreuses études spécialisées ont été examinées (par exemple : Louise Coté, Louis Tardivel, Denis

souligne l'importance des contributions amérindiennes et coïncide sur ce point avec les synthèses contemporaines retenues dans mon corpus, confirmant donc la représentativité de celui-ci, au moins pour la période la plus récente.

Vaugeois, *L'Indien Généreux : ce que le monde doit aux Amériques*, Montréal, Boréal, 1992 - à noter que cet ouvrage grand public est recommandé par divers guides de voyage consacrés au Québec : *Guide du Rouillard* et *Ulysse*; *Le legs amérindien*, série *Un pays, un goût, une manière*, Société Radio-Canada, Les productions Vidéodio [Ste Foy] [c.1976], 28' (vidéocassette); Jack Weatherford, *Indian Givers : How the Indians of the Americas Transformed the World*, New York, Crown Publishers, 1988. Voir la liste complète p. 158 et suivantes de mon mémoire, *op. cit.*). D'autres indices témoignent de l'intérêt des historiens pour le sujet : par exemple l'existence, depuis plusieurs années, du séminaire : « Européens et Amérindiens : le choc des cultures » (4HIS267) à l'UQAC ou encore des mémoires de maîtrise récents, par exemple sur l'influence de la musique amérindienne. Plusieurs manuels scolaires contemporains (quatre livres au programme des écoles du Québec en 1999 pour les classes de secondaire 4 (adolescents/es de 15 ans environ) – seule année où l'histoire du Canada est enseignée durant la scolarité des jeunes Québécois –, et un manuel de CEGEP ont été dépouillés : Claude Bouchard et Robert Lagassé, *Nouvelle-France Canada Québec (Histoire du Québec et du Canada)*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1986; L. Charpentier, R. Durocher, C. Laville et P.-A. Linteau, *Nouvelle Histoire du Québec et du Canada*, Anjou (Québec), Centre éducatif et culturel inc., 1990; F. Charbonneau, J. Marchand et J.-P. Sansregret, *Mon Histoire*, Montréal/Toronto, Guérin, 1985; M. Roy et D. Roy, *Je me souviens (Histoire du Québec et du Canada)*, Saint-Laurent, ERPI, 1995; CEGEP : Y. Bourdon et J. Lamarre, *Histoire du Québec, Une société nord-américaine*, Laval, Beauchemin, 1998), ouvrages de diffusion scientifique (Jacques Lacoursière, *Histoire Populaire du Québec*, Septentrion, Sillery, 1995; Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière *Les Mémoires québécoises*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991), émissions télévisées (*Épopée en Amérique : Une histoire populaire du Québec*, 4^e épisode : *L'Habitant*. Réalisation, Gilles Carle; scénarisation : Gilles Carle, Jacques Lacoursière et Camille Cadouri, Montréal, Télé-Québec, c. 1996 - Vidéocassette 53 minutes), romans, ou articles de journaux ont aussi été sondés (pour des extraits de ce matériel, se reporter à l'introduction du mémoire de maîtrise à l'origine de cet article, *op. cit.*). Tous témoignent d'une forte imprégnation par l'idée d'une influence prépondérante des Amérindiens sous le régime français. Thomas Wien, dans son panorama de l'historiographie publiée depuis 1974, fait la même constatation et parle d'un retour de l'historiographie à la « contagion des habitudes amérindiennes » pour expliquer certains traits de caractère des Canadiens (« Habitants, marchands, historiens » in : Sylvie Dépatie, *Vingt ans après Habitants et marchands lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1998, p. 14. Voir à ce sujet le paragraphe : « La nostalgie structurelle », p. 12 et ss.)

À travers l'évolution de l'historiographie canadienne, de François-Xavier Garneau (1845) à Allan Greer (1997), j'ai tâché de retracer le chemin parcouru dans la manière d'aborder la dette de la société franco-canadienne envers les Premières Nations des débuts de la colonie jusqu'à la conquête⁸. Aucune recherche historiographique n'avait encore été entreprise à ce sujet pour cette période, même si des publications sur l'image des autochtones dans la littérature historique existent depuis un moment déjà⁹.

Les œuvres ont été dépouillées selon une grille de lecture qui répartit les contributions autochtones en fonction de leurs caractéristiques. En ayant à l'esprit l'observation de Denys Delâge : « les emprunts matériels sont toujours plus facilement intégrés, et la résistance s'accroît à partir de cette base, à mesure que l'on "s'élève" vers le domaine des mentalités et des croyances¹⁰ », j'ai opéré des regroupements parmi les allusions des historiens. Deux grands « niveaux » d'emprunts ont été

8. Il convient de préciser que le but de cet article n'est pas d'apporter de nouvelles connaissances quant au sujet étudié (« l'influence des Amérindiens sur la société de la Nouvelle-France »), mais plutôt d'amorcer une analyse du discours concernant ces influences. Pour une étude complète et récente de cette question, se reporter à l'article exhaustif de Denys Delâge mentionné ci-dessus à plusieurs reprises ou aux autres études mentionnées ci-dessus à la note 7. Le texte paru dans *Lekton* ne fait pas partie du corpus d'étude, puisqu'il s'agit d'un article spécialisé, mais il a bien sûr servi de référent lors de l'analyse. Par ailleurs, le présent texte ne s'intéresse pas non plus directement à la représentation des Amérindiens dans la littérature historique (à ce propos, voir les ouvrages mentionnés à la note 9 ci-dessous), mais au positionnement des historiens par rapport aux contributions des Amérindiens et donc à la construction de l'identité québécoise. L'opinion des auteurs au sujet des autochtones est bien sûr déterminante dans l'analyse : elle est mentionnée systématiquement.

9. Voir par exemple : Donald B. Smith, *Le « Sauvage » pendant la période héroïque de la Nouvelle-France (1534-1663) d'après les historiens canadiens-français des XIX^e et XX^e siècles*, LaSalle, Ottawa, Hurtubise HMH, 1974 ; Bruce G. Trigger *Les Indiens, la Fourrure et les Blancs*, Montréal, Boréal, 1990, chapitre 1, « L'image de l'Indien dans l'histoire Canadienne » ; James W. Walker, « The Indian in Canadian historical writing », *Historical papers presented at the annual meeting*, Société historique du Canada, 1971 ; Patrice Groulx, *Pièges de la mémoire. Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Hull, Vents d'Ouest, 1998 ; Sylvie Vincent et Bernard Arcand, *L'image des Amérindiens dans les manuels scolaires du Québec : comment les Québécois ne sont pas des Sauvages*, La Salle, Hurtubise, HMH, 1979. L'analyse s'est appuyée systématiquement sur ces ouvrages.

10. *Lekton*, art. cit., p. 138.

considérés tout d'abord : matériels et techniques d'une part, concernant les « mentalités¹¹ » d'autre part. Les remarques des auteurs au sujet du métissage ont aussi été relevées dans une troisième catégorie, car cette forme d'emprunt « génétique » est un bon révélateur de la peur – ou non – de « passer pour des Sauvages¹² ».

La reconnaissance par l'historiographie d'une influence prépondérante des Amérindiens apparaissait de prime abord comme un fait relativement récent. Cela signifiait-il pour autant que les auteurs précédents niaient tout emprunt ? Y a-t-il eu une évolution linéaire et homogène du discours, alors même que plusieurs auteurs contemporains ne s'accordent toujours pas à propos de l'héritage autochtone ? Quels furent en outre les facteurs ayant pu inciter les auteurs à une exploration plus approfondie de ce thème ? J'ai posé comme hypothèse que les historiens canadiens-français reconnaîtraient d'autant plus les contributions amérindiennes que celles-ci étaient valorisées par la société et qu'eux-mêmes cherchaient à se distinguer des Français et des Canadiens anglais. Inversement, j'ai voulu vérifier si ces derniers pouvaient s'être servis de l'héritage amérindien pour tenter de couper symboliquement le lien identitaire avec la France ou, éventuellement, dénigrer les colons de la vallée laurentienne en assimilant ceux-ci à des « sauvages ».

L'analyse fait ressortir différentes phases dans le traitement réservé par les historiens à la question de l'influence des autochtones sur la société laurentienne. Tout d'abord, dans les années 1845-1880, les auteurs reconnaissent un nombre relativement important d'apports matériels et techniques, mais de façon anecdotique.

11. Sous ce terme, Delâge regroupe les « valeurs », « l'univers symbolique », « l'identité », « la critique des institutions ». J'utilise aussi ce terme ici dans un sens très large, qui recoupe la deuxième rubrique de ma grille de lecture.

12. Voir la grille de lecture appliquée aux œuvres, en annexe.

Une certaine insouciance... : l'historiographie des années 1845-1880

Ainsi, François-Xavier Garneau note en 1845 dans son *Histoire du Canada*¹³, l'existence d'un débat à propos des noms de « Québec » et « Canada » et reconnaît l'origine amérindienne de ces deux termes :

Le nom de Canada, donné ici par les indigènes à une partie du pays [...] ne permet point d'avoir de doutes sur son étymologie. L'on doit donc rejeter les hypothèses de ceux qui veulent lui donner une origine européenne. L'on sait du reste que ce mot signifie, en dialecte indien, amas de cabanes, villages¹⁴.

Garneau relève plusieurs legs autochtones, en particulier d'objets matériels et de techniques de guérilla. Il s'étend moins en revanche sur les mentalités, si ce n'est pour reconnaître l'imitation par les Français de la cruauté des « sauvages¹⁵ ». Le positivisme de l'historien, sa haine de la superstition, la place marginale accordée dans sa fresque à la réflexion sur le comportement des habitants expliquent sans doute l'effet négligeable attribué à l'influence indigène, ainsi que son attitude dubitative bien visible lorsqu'il écrit par exemple à propos de la guérison de l'équipage de Cartier :

13. François-Xavier Garneau (1809-1866), *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, Imprimerie de N. Aubin, 1845-1852, 4 vol.

14. *Op. cit.*, tome I, p. 64. Ce débat significatif remonte au XVIII^e siècle (Bacqueville de la Potherie et le baron de Lahontan). À ce sujet, voir mon mémoire de maîtrise (*op. cit.*, p. 28-29) ou l'article de Charles A. Martijn, « Gepèg (Québec) : un toponyme d'origine micmaque », *Recherches amérindiennes au Québec*, XXI, 3, 1991, notamment p. 51.

15. Voir par exemple tome II, p. 58 et 96, à propos de la description de l'attaque de Schenectady (raid organisé en 1690 par le gouverneur Frontenac contre des villages américains, en représailles des massacres de Lachine l'année précédente. L'expédition franchit environ 1000 kilomètres en raquette sur la neige), Garneau écrit : « Un grand nombre de personnes périrent dans ce massacre, fruit d'un système atroce de guerre qu'on avait adopté » (*Ibid.*, tome II, p. 58), et « pour satisfaire l'humeur guerrière des Sauvages, l'on adoptait leur cruel système de guerre, qui faisait des colonies un vaste théâtre de brigandages et de ruines » (*Ibid.*, tome II, p. 96). Je souligne.

L'INFLUENCE AMÉRINDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE

Vingt-six personnes succombèrent jusqu'au mois d'avril ; et la plupart des autres étaient mourants lorsqu'un Indien rencontra *par hasard* Cartier atteint lui-même de la contagion et lui indiqua un remède, qui, en quelques jours guérit complètement, non seulement les simples scorbutiques, mais encore ceux qui étaient atteints avec cela du mal vénérien. *La belle saison, qui contribua peut-être autant que le remède du sauvage à la guérison*, arriva enfin...¹⁶ [Je souligne]

À l'opposé de Garneau sur bien des plans, l'abbé Jean-Baptiste Ferland¹⁷ reste muet à propos des contributions dans le domaine des idées et préfère souligner la permanence des coutumes catholiques et françaises. Mais comme Garneau, il reconnaît un nombre relativement important d'influences autochtones dans d'autres domaines : il reprend de nombreuses contributions soulignées par celui-ci, et constate pour sa part les apports de la médecine indigène¹⁸. Cette reconnaissance d'une influence amérindienne significative va de pair avec le portrait assez sympathique que l'abbé brosse des autochtones¹⁹.

Ces deux auteurs décrivent en somme des colons français déjà quelque peu différenciés des Français de « souche », mais ils semblent peu soucieux d'indiquer les raisons de ces transformations : s'ils mentionnent l'utilisation d'objets ou de techniques nouvelles, ils n'en créditent

16. *Ibid.*, tome I, p. 71-72.

17. Jean-Baptiste Antoine Ferland (1805-1865) *Cours d'histoire du Canada*, Québec, Augustin Côté, éditeur-imprimeur, 1861-1865, 2 vol.

18. Il écrit par exemple : « Aujourd'hui encore, au milieu des populations rurales du Canada, on se sert avec avantage de plusieurs traitements spécifiques dont la vertu a été enseignée aux Français par les Sauvages » (*Ibid.*, tome I, p. 123).

19. Cette représentation positive est notée par de nombreuses études : si Donald Smith, Serge Gagnon et Patrice Groulx notent plusieurs qualificatifs péjoratifs utilisés par Ferland pour désigner les Amérindiens, Fernand Dumont note surtout l'existence dans le *Cours d'histoire*, d'un « panorama de la civilisation amérindienne, qui n'a pas son correspondant pour les colons français » (Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 299). Les descriptions de Ferland sont « neutres ou sympathiques » selon Gagnon : « La Nouvelle-France est avant tout une colonie missionnaire. Ne cherchons pas ailleurs [les sympathies [de Ferland] pour les autochtones » (Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens*, *op. cit.*, p. 339 et 341).

finalement qu'assez rarement les Amérindiens, et semblent pour tout dire relativement indifférents au sujet – sans doute parce qu'ils sont avant tout préoccupés de montrer le lien avec la France. La diffusion des idées de supériorité raciale²⁰ à la fin du XIX^e siècle va cependant amener au premier plan la question des échanges entre Français et autochtones. De fait, ce qui caractérisera le plus l'historiographie canadienne-française entre 1880 et 1950, en regard de notre sujet, c'est la forte négation du métissage²¹, et ceci par tous les auteurs.

Naissance d'une inquiétude : Les historiens au tournant du siècle

Benjamin Sulte (1882²²), semble être le premier québécois à réagir au racisme « scientifique » qui menace d'assimiler Canadiens français et Amérindiens dans la même catégorie des races inférieures. Sulte réagit à des moqueries venant de l'étranger, notamment d'Europe²³, et il

20. Quelques savants postulent alors que les différences entre les peuples sont dues à des caractéristiques raciales, et que les comportements humains s'expliquent par des diversités biologiques. Après l'*Origine des espèces* de Darwin en 1859, la théorie selon laquelle les races représentent différents stades d'évolution fait rapidement des adeptes. La doctrine de la « sélection naturelle », dont les bases s'appuient sur le « darwinisme social », engendre une nouvelle forme de racisme. Les Indiens d'Amérique du Nord sont considérés comme appartenant à l'une des « races inférieures » (Bruce Trigger, *Les Indiens*, *op. cit.*, p. 28 ; Donald B. Smith, *Le « Sauvage »*, *op. cit.*, p. 79).

21. Il a paru important de montrer la virulence des propos de certains historiens pour dénoncer le métissage, révélatrice d'un point de vue sociologique et historique. Cependant, le fond semble juste : le Programme de Recherche en Démographie Historique a montré que les mariages mixtes ont été très limités dans la vallée laurentienne.

22. Benjamin Sulte (1841-1923), *Histoire des Canadiens français, 1608-1880*, Montréal, Wilson, 1882 [consultation des sept premiers volumes].

23. Il faudrait regarder de plus près d'où et de qui proviennent ces quolibets, et leur teneur exacte. Smith note surtout les remarques désobligeantes de Français. « Chateaubriand parle des Français d'Amérique comme d'une race perdue destinée à disparaître comme les Aborigènes avec lesquels ils se sont mêlés et ont sympathisé » (*Le « Sauvage »*, *op. cit.*, p. 41). Un autre Français, Théodore-Marie Pavie, décrit ainsi les colons d'Amérique : « Un long séjour en Amérique a fait perdre au créole canadien les vives couleurs de sa carnation. Son teint a pris une nuance d'un gris foncé ; ses cheveux noirs tombent à plat sur ses tempes

L'INFLUENCE AMÉRINDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE

consacre plusieurs pages à démontrer l'absence de métissage en Nouvelle-France. Voici un exemple parmi des dizaines d'autres :

Un projet avait été soumis pour marier des Sauvageuses avec des Français, mais sur un rapport de Talon, il fut abandonné. Le métissage n'a jamais été bien vu parmi les Canadiens, et si l'on excepte le Nord Ouest [...], il ne présente que des cas de rares exceptions²⁴.

Pour détruire le mythe du métissage de masse en Nouvelle-France, Sulte fait fréquemment appel à une arme à double tranchant (pour son propos) : si le métissage a été interdit en Nouvelle-France, c'est parce qu'on craignait que les Français ne deviennent des Sauvages. De nombreux extraits témoignent indirectement de la force de persuasion amérindienne :

L'expérience faite au Brésil et ailleurs sert grandement à la gouverne de la population canadienne. On savait que, loin de civiliser le sauvage avec lequel il allait vivre, le Français devenait sauvage lui-même, et se trouvait perdu pour ses compatriotes²⁵.

Sulte fait en réalité de nombreuses allusions à l'adoption d'usages amérindiens, davantage encore que Garneau et Ferland²⁶, par exemple dans le domaine de l'exploration du continent, de la médecine, etc. Il cite également Charlevoix à propos d'emprunts de traits de caractère :

comme ceux de l'Indien. Nous ne reconnaissons plus en lui le type européen, encore moins la race gauloise » (cité dans *ibidem*, p. 80). J. L. A. de Quatrefages témoigne de la diffusion de cette idée dans l'Hexagone lorsqu'il écrit en 1899 dans l'*Histoire Générale des Races Humaines* : « Les lecteurs savent que, dans l'Amérique septentrionale, les métis de Français et de Peaux-Rouges forment la très grande majorité des habitants de la province de Québec au Canada » (cité dans *Ibid*, p. 81) [cette dernière phrase est aussi relevée par Lionel Groulx dans *La naissance d'une race : conférences prononcées à l'Université Laval (Montréal, 1918-1919)*, Montréal, Librairie Granger frères, limitée, 1919, p. 23. Voir ci-dessous].

24. *Op. cit.*, tome IV, p. 119.

25. *Ibid.*, tome I, p. 154.

26. Du moins en volume, mais peut-être pas proportionnellement, compte tenu de l'étendue de son ouvrage.

La légèreté, l'aversion d'un travail assidu et réglé et l'esprit d'indépendance en ont toujours fait sortir un grand nombre de jeunes gens et ont empêché la colonie de se peupler... On dirait que l'air qu'on respire dans ce vaste continent contribue à ce défaut, mais l'exemple et la fréquentation de ses habitants naturels (Les Sauvages) qui mettent tout leur bonheur dans la liberté et l'indépendance, sont plus que suffisants pour former ce caractère...²⁷

[...] Il y a une chose sur quoi il n'est pas facile d'excuser [les Canadiens français] ; c'est le peu de naturel de plusieurs pour leurs parents, qui de leur côté ont pour eux une tendresse assez mal attendue. Les Sauvages tombent dans le même défaut, et il produit parmi eux les mêmes effets²⁸.

De nombreuses contradictions apparaissent dans le texte, probablement en raison de l'habitude de Sulte de citer divers auteurs sur des pages entières, sans avis ni commentaire. L'historien semble un peu embarrassé : visiblement désireux de montrer ce qui distingue les Canadiens des autres peuples, il semble hésiter entre des sources soulignant ces différences précoces – mais qui, du même coup, les attribuent souvent à une certaine influence amérindienne – et la peur, nourrie par les moqueries racistes de certains Européens, que l'on assimile ses compatriotes à des Indiens²⁹.

27. Cité tome VI, p. 98. Cité également par Jacques Mathieu dans *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord, XVI^e-XVIII^e siècle*, Laval, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 119.

28. *Ibid.*, tome VI, p. 99. Il est à remarquer que dans ce passage, Charlevoix n'est pas clair sur le sens dans lequel se serait fait l'échange de méthodes éducatives : il laisse entendre que ce sont les Indiens qui auraient imité les Français dans ce domaine. Par ailleurs, Sulte, qui n'est pas toujours très cohérent, explique par la suite : « Et d'abord, il ne faut pas confondre l'instruction donnée aux sauvages avec celle que recevaient les enfants canadiens » (*Ibid.*, tome VII, p.13) !

29. La moquerie (des autres) joue un rôle important dans le processus de définition de l'identité (communication de Christophe Duhamelle, « De la confession imposée à l'identité confessionnelle. Le cas de Eichsfeld, XVI-XVIII^e siècle », séminaire à l'Institut Universitaire Européen, Florence, 26 novembre 2001).

L'INFLUENCE AMÉRINDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE

Figure nationaliste célèbre, le chanoine Lionel Groulx³⁰ est l'historien marquant de la première partie du xx^e siècle³¹. Ses deux synthèses, écrites à trente ans d'intervalle, mettent en évidence la même tendance que chez Sulte : en 1919 comme en 1950, il s'attache longuement à nier tout métissage entre les deux groupes :

Inutile de dire que cet élément inférieur ne s'est guère mêlé à notre population (Mgr Tanguay n'a relevé dans les registres que la présence d'une centaine tout au plus d'esclaves Panis). Et cela dispose déjà de ce prétendu métissage de nos ancêtres avec les Peaux-Rouges du Canada, métissage dont la légende continue de courir en des milieux très savants où l'on s'efforce d'établir, à l'aide de ce mensonge, notre caractère de race inférieure. L'étonnant et le plus pénible pour nous c'est que la légende ait obtenu et garde un si grand crédit même en France. Pour nos cousins de là-bas, et sans doute beaucoup par notre faute, « Canada » se décline un peu comme « Caughnawagha », [...] depuis qu'un savant comme M. de Quatrefages a pris la légende du métissage à son crédit³² [...] On a beau faire, c'est peine absolument perdue. Nos ancêtres et les Indiens eux-mêmes n'entendent point ces pressantes invites. Tout d'abord, il est bien connu, croyons-nous, que la francisation des sauvages aboutit à un brillant échec et qu'aucune cohabitation des deux races n'a pu vraiment se réaliser. [...] Les Indiennes elles-mêmes, c'est un autre fait bien établi, se montrent absolument réfractaires aux mariages avec des civilisés, mêmes celles qui sont

30. Lionel Groulx (1878-1967) *La naissance d'une race*, op. cit. [1919] ; *idem*, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, L'Action nationale, 1950, 2 vol.

31. L'image de Lionel Groulx a quelque peu souffert après sa mort, en raison notamment de ses vues antisémites. Ronald Rudin, dans un livre controversé paru dernièrement au Québec, tente de réhabiliter quelque peu Groulx, en soulignant notamment une évolution de pensée de la part de l'historien entre ses premiers écrits (1919) et ceux de la fin de sa carrière (1950). Il n'apparaît pourtant pas de grandes différences dans les idées de l'auteur au sujet de l'apport amérindien entre ces deux dates.

32. *La naissance d'une race*, op. cit., p. 22-23.

élevées à la française par les Ursulines ou Marguerite Bourgeois. En dépit de tous les efforts M. de Meulles doit écrire au ministre le 12 Novembre 1682 : « Je crois vous devoir donner avis qu'à peine s'en marie-t-il une ou deux par an ».[...] Mgr Tanguay, ce Bénédictin de notre histoire, a pu compiler 2 226 232 actes de nos registres. Là-dessus, il a relevé 94 mariages entre des Français et des Indiennes en l'espace de deux siècles, et quatre alliances exactement jusqu'à l'année 1665³³.

Ce qui ne contraste guère avec son opinion sur la question en 1950 – même si le ton a changé :

N'oublions pas non plus que leur accroissement, les Canadiens ne le doivent qu'à leur natalité. Aucun emprunt, si ce n'est quelques rares unités, au fonds indien³⁴.

En 1919, il ne fait par ailleurs aucune allusion à de quelconques legs amérindiens ; et en 1950, s'il mentionne quelques rares transmissions matérielles, il s'agit la plupart du temps, à l'instar de Sulte, de montrer que les Franco-Canadiens perfectionnent rapidement les techniques qu'ils ont calquées sur les autochtones. Les allusions de Groulx fournissent de nombreux indices pouvant expliquer cette opiniâtreté à nier toute union avec les Premières Nations : il s'agit pour lui de répondre aux médisances répandues sur le compte des Canadiens³⁵. Comme Sulte, il redoute que l'idée d'un certain mimétisme canadien à l'égard des groupes indigènes n'entraîne l'assimilation des Franco-Canadiens aux « sauvages » du pays. Attaché cependant à la construction mythique d'une société laurentienne rurale et catholique, il lui semble probablement moins important de se distinguer de la société française que de la société

33. *Ibid.*, p. 25-27.

34. *Histoire du Canada français, op. cit.*, tome I, p. 193.

35. À noter que, comme Sulte, Groulx semble surtout être piqué par des railleries européennes (Sulte mentionne à un autre endroit – III, 101 – le *Times* londonien), soit que les Canadiens anglais ne contribuent pas aux quolibets (je n'en ai pas retrouvé de trace directe dans les synthèses de cette période), soit que les deux auteurs y soient moins sensibles. Sur le racisme de Lionel Groulx, cf. par exemple Bruce Trigger, *Les Indiens, op. cit.*, p. 53-54 et Patrice Groulx, *Pièges de la mémoire, op. cit.*, p. 218.

canadienne-anglaise (protestante). Groulx n'a donc pas besoin de faire appel aux influences amérindiennes pour expliquer un certain nombre de particularismes locaux, et de ce fait occulte totalement les contributions des nations autochtones.

L'historiographie anglo-canadienne, dans le même temps, évolue quasiment sans contact avec son homologue québécoise³⁶. Dans l'ensemble, les auteurs anglophones restent indifférents au problème des contributions amérindiennes. Francis Parkman, associant regard réprobateur sur la colonie française – archaïque et corrompue selon lui – et vigoureux sentiment romantique, exerce une influence indéniable sur les historiens ultérieurs.

Parkman³⁷ reconnaît quelques rares contributions : par exemple, comme Garneau et Ferland, il attribue aux premiers habitants du pays l'origine des noms de Canada et Québec et crédite ceux-ci de la guérison de Cartier. En revanche, pour expliquer le « caractère canadien », il se retranche la plupart du temps derrière la reproduction de sources contemporaines, comme Sulte, et il est difficile de cerner son opinion personnelle à ce sujet³⁸ :

A large part of the [Canadian] population was in isolated groups of two, three, five, ten or twenty houses at the

36. À propos de l'imperméabilité des deux historiographies, à titre indicatif, voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, 1944-1969*, Sillery, Septentrion 1993, p. 30. Louise Dechêne, quant à elle, parle de « deux courants assez étanches » dans « Coup d'œil sur l'historiographie de la Nouvelle-France », *Études Canadiennes*, 3, 1977, p. 45. Je n'ai cependant pas inclus ces auteurs dans le corpus pour les raisons évoquées plus haut.

37. Francis Parkman (1823-1893), *France and England in North America*, New York, Literary Classics of the United States, 1983, 2 vol. (l'édition originale de 1877 comprend sept volumes : 1. *Pioneers of France in the New World*. 2. *The Jesuits in North America in the Seventeenth Century*. 3. *La Salle and the Discovery of the Great West*. 4. *The Old Régime in Canada*. 5. *Count Frontenac and New France under Louis XIV*. 6. *A Half-Century of Conflict*. 7. *Montcalm and Wolfe*).

38. Eccles dénonce ce procédé : « Francis Parkman used sources extensively, sometimes he criticized them, but after quoting them at length, giving the impression that they were true » (W. J. Eccles, « The History of New France According to Francis Parkman », *Essays on New France*, Toronto, Oxford University Press, 1987, p. 16-25).

edge of a savage wilderness ; [...] between them there was little communication except by canoes. [...] [One author] dwells sorrowfully on the terrible dispersion of the settlements where the inhabitants live in a savage independence³⁹.

Monsieur de la Barre suppressed a certain order of knighthood which had sprung up here, but he did not abolish the usages belonging to it. It was thought a fine thing and a good joke to go about naked and tricked out like Indians, not only on Carnival days, but on all other days of feasting and debauchery. These practices tend to encourage the dispositions of our young men to live like savages, frequent their company, and be for ever unruly and lawless like them. I cannot tell you, monseigneur, how attractive this Indian life is to all our youth. It consists in doing nothing, caring for nothing, following every inclination, and getting out of the way of all correction. He goes on to say that [...] the other Indians who roam at large about the colony, do prodigious mischief, because the children of the seigniors not only copy their way of life, but also run off with their women and into the woods. [note de Parkman : Raudot, who was intendant early in the eighteenth century, is a little less gloomy in his colouring, but says that Canadian children were without discipline or education, had no respect for parents or curés, and owned no superiors. This is owing to « la folle tendresse des parents qui les empêche de les corriger et de leur former le caractère qu'ils ont dur et féroce⁴⁰ ».

Dans le domaine des mentalités, l'historien déplore donc les influences amérindiennes, ce qui n'a rien d'étonnant au regard de son appréciation de groupes indigènes⁴¹. En définitive, faiblement passionné

39. Parkman, *op. cit.*, tome I, p. 1363.

40. *Ibid.*, tome I, p. 1364.

41. Au sujet des préjugés ethnocentriques de Parkman et de sa condescendance envers les Canadiens français, voir : Francis Jennings, « Francis Parkman : A Brahmin among Untouchables », *William and Mary Quarterly*, 3, 42 (1982), p. 305-328 ; Carl Berger, *The Writing of Canadian History. Aspects of English*

par les conditions matérielles ou spirituelles de vie des « simples » habitants, comme beaucoup d'historiens de sa génération, Parkman ne s'intéresse guère au sujet.

Canada and Its Provinces, édité par Adam Shortt et Arthur Doughty⁴², s'inspire beaucoup de l'œuvre de Parkman. Les historiens qui participent à l'ouvrage reconnaissent quelques emprunts très rares, qui ont encore une fois pour but de montrer que les Français et les Anglais surpassent rapidement les Indiens lorsqu'ils adoptent leurs techniques. Ils dépouillent même ces derniers des quelques mérites que tous les historiens leur avaient reconnus jusque là, comme par exemple le crédit de la guérison de l'équipage de Cartier. Ils rendraient presque ceux-ci responsables de « l'épidémie », pour qui ignore que le scorbut n'est pas contagieux⁴³ !

*During the winter, scurvy broke out among the Indians, and many of them died. It spread to the garrison of the little fort, and soon nearly every man was down with this strange and loathsome disease. At length Cartier heard of a tree, called by him ameda [sic], a decoction of whose leaves and bark was a sure cure for the disease*⁴⁴.

Toutes ces approximations témoignent de l'absence de questionnement des auteurs sur le sujet qui nous préoccupe, ainsi que d'une certaine indifférence générale pour les Amérindiens⁴⁵.

Canadian Historical Writing since 1900, Toronto, University of Toronto Press, 1986 (1976) (premier chapitre : « The Founders of Critical History ») ; W. J. Eccles, « The History of New France According to Francis Parkman », *op. cit.* ; Bruce Trigger, *Les Indiens*, *op. cit.*, p. 22 ; Patrice Groulx, *Piège de la mémoire*, *op. cit.*, p. 152 et James W. Walker, « The Indian in Canadian Historical Writing », *op. cit.*

43. Le scorbut est dû à une carence en acide ascorbique (vitamine C).

44. *Op. cit.*, tome I, p. 37.

45. Je n'ai malheureusement pas pu consulter de recherches sur le traitement des Amérindiens par Shortt et Doughty, faute d'études existantes (celle de Berger en 1986 ne s'y intéresse pas).

Les deux autres historiens anglophones pour la période de l'avant-guerre ne semblent guère se passionner davantage pour l'héritage autochtone. Ainsi, George M. Wrong⁴⁶ fait seulement deux courtes allusions au sujet dans toute son œuvre et Arthur R.M. Lower⁴⁷, une seule. Ceci peut témoigner de leur désintérêt à l'égard des débats franco-canadiens ou, inversement, de leur volonté consciente de ne pas offenser leurs compatriotes francophones en assimilant leurs ancêtres aux Amérindiens qu'ils dévalorisent tous deux fortement⁴⁸. Les deux historiens adhèrent en effet à la « bonne entente » : cette tradition – qui voit le jour suite aux tensions suscitées par la guerre des Boers et la crise de la conscription en 1917 – avait pour but principal de réconcilier les deux « peuples fondateurs » du Canada et de promouvoir une meilleure concorde entre eux-ci. Il s'agissait alors d'écrire une histoire neutre qui tâche de comprendre la culture et l'histoire québécoise. Les auteurs s'efforcent donc d'expliquer et de défendre, parfois de façon un peu condescendante il est vrai, les idées des Canadiens français.

Après la Seconde Guerre, l'historiographie francophone reflète encore l'empreinte des générations précédentes, tout en montrant les signes d'une évolution imminente.

Guy Frégault⁴⁹, historien libéral et nationaliste, s'attache, dans la lignée de ses prédécesseurs, à dépeindre une colonie très proche

46. McKinnon Wrong (1860-1948), *The Rise and Fall of New France*, Toronto, Macmillan, 1928, 2 vols.

47. Arthur Reginald Marsden Lower (1889-1988), *Colony to Nation : a history of Canada*, Toronto [etc.], Longmans, Green & Co, 1946.

48. Les Amérindiens dans les deux volumes de Wrong n'ont pas le beau rôle : ils sont décrits comme des barbares, des primitifs, etc. ... Wrong écrit par exemple : « We think of the Indian as silent and dignified. Such he could be on a few formal occasions, but he was in truth the slave of impulse and emotion » (Wrong, *op. cit.*, tome I, p. 179). Pour Lower, les Amérindiens sont cruels, traîtres, assoiffés de sang, voleurs, ivrognes (il emploie les mêmes adjectifs que Wrong : *bloodthirsty, thieves, drunkards*). (Walker, *op. cit.*, p. 22). Il détaille méticuleusement les tortures iroquoises et la bestialité de ces « mangeurs de chiens » (Walker, *op. cit.*, p. 23). Voir à ce sujet ce dernier article p. 22, 28, 29 ou le mémoire à l'origine de cet article, *op. cit.*, p. 84-85 et 88.

49. Guy Frégault (1918-1977), *La Civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)*, Montréal, Société des Éditions Pascal, 1944. Idem, *Le XVIII^e siècle canadien : études*, Montréal, Éditions HMH, 1970.

L'INFLUENCE AMÉRINDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE

culturellement et socialement de la métropole, et laisse de côté les Premières Nations et ce qu'elles ont pu léguer aux Québécois. L'omission est révélatrice : l'absence des Amérindiens en fait des acteurs secondaires de la colonie, et dénote un certain courant de pensée qui tient à montrer la normalité et la modernité de la société québécoise – et donc à occulter les aspects pouvant paraître rétrogrades ou exotiques. Frégault se démarque tout de même de Groulx en ce qu'il ne cherche plus à défendre la « pureté de la race » canadienne-française.

Gustave Lanctôt⁵⁰, auteur d'une *Histoire du Canada* en 1960, révèle quant à lui son appartenance à l'historiographie du début du siècle en restant très focalisé sur le problème du métissage :

Quant aux mariages franco-indigènes, ils n'existent qu'à l'état d'exception : aucune Canadienne ne songe un instant à vivre en servante d'un sauvage sous une tente d'écorce ; et chez les hommes, en trente ans, cinq seulement, dont Pierre Boucher, consentent à épouser, faute de choix, des Sauvagesse, encore faut-il qu'elles soient chrétiennes. Ce qui vaut mieux d'ailleurs, la race croissant plus forte de rester sans métissage⁵¹.

Cette dernière phrase sera relevée par pratiquement tous les historiens qui commentèrent l'œuvre de Lanctôt⁵². À elle seule, elle suffit à classer Lanctôt dans la catégorie des historiens de la vieille école⁵³. Nous sommes loin de la rectitude politique des auteurs étudiés plus loin. Malgré cette forte négation du métissage et ces digressions sur la pureté

50. Gustave Lanctôt (1883-1975), *Histoire du Canada : des origines au Régime royal* 3^e éd. [revue et révisée], Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1960.

51. *Ibid.*, tome I, p. 407.

52. Les réactions à cette phrase furent probablement vives dès la sortie du livre : Dominique Beaudin, dans l'*Action Nationale* (vol. 50, n^o 9, mai 1961, p. 883), apporte son soutien à Lanctôt, mais Beaudin est de toute évidence sur la défensive, ce qui témoigne d'un changement de climat déjà perceptible. Les compte-rendus ultérieurs (par ex. Bruce Trigger, *op. cit.*, p. 54. et Donald B. Smith, *op. cit.*, p. 89) dénoncent en revanche vigoureusement les préjugés de Lanctôt.

53. John A. Dickinson parle d'un des « derniers monuments de l'histoire purement événementielle de la Nouvelle-France » (*Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, sous la direction de Michel Lemire, FIDES, Montréal, 1982, vol. 4, p. 406).

de la race, Lanctôt signe une œuvre charnière en reconnaissant plus d'emprunts autochtones qu'aucun de ses prédécesseurs :

Il convient de noter que, malgré leur développement rudimentaire, [les tribus indiennes] ont grandement contribué à faciliter l'exploration et l'adaptation des Européens en terre canadienne. Elles leur accordèrent non seulement un accueil de bienvenue et d'assistance, mais les firent bénéficier de leur expérience, de leurs connaissances et de leurs inventions. [...] Les indigènes furent aussi les guides, qui indiquèrent les routes à prendre et les pistes à suivre, ainsi que les raccourcis entre les lacs et les rivières des diverses régions. Ils ont encore enseigné aux Européens la science de la forêt, la façon de s'y diriger, de s'y reconnaître et d'y subsister. [...] De plus ils leur ont révélé l'indispensable utilité en hiver de la raquette, permettant de marcher facilement sur la neige, et la grande commodité du toboggan pour le transport des provisions. Pour les trajets de longue distance, ils leur ont fourni le précieux pemmican. [...] Leur plus grande contribution fut le canot d'écorce qui permit à l'explorateur, au missionnaire, au traiteur et même au colon de pénétrer facilement à l'intérieur du continent et de le parcourir, dans la suite, d'un océan à l'autre⁵⁴.

C'est dans son deuxième tome qu'est relevée pour la première fois la citation de Marie de l'Incarnation, qui sera reprise ensuite par de très nombreux historiens⁵⁵ : « Selon le mot de la mère de l'Incarnation, "un Français devient plutôt sauvage qu'un Sauvage ne devient français"⁵⁶ ».

54. *Op. cit.*, tome I, p. 416.

55. Voir par exemple les synthèses de Marcel Trudel, *Initiation à l'histoire de la Nouvelle-France, histoire et institutions*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968, p. 36 et Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France, op. cit.*, p. 119 ; les manuels scolaires : *Nouvelle-France Canada Québec, op. cit.* p. 37 ; *Mon Histoire, op. cit.*, chapitre « Influences réciproques des civilisations française et amérindienne », p. 59 ; *Je me souviens, op. cit.*, p. 101 ; *Nouvelle Histoire du Québec et du Canada, op. cit.*, p. 62 (les références complètes se trouvent note 7).

56. *Op. cit.*, tome II, p. 54.

Cette insertion isolée mise à part, Lanctôt ne semble cependant guère retenir d'influences sur les mentalités, et on peut même se demander jusqu'à quel point cette reconnaissance d'apports amérindiens n'est pas donnée en gage d'objectivité pour faire pendant à sa négation du métissage.

La mise en valeur de l'héritage amérindien

Le tournant, déjà observé chez Lanctôt, dans le traitement du sujet par les historiens – tant francophones qu'anglophones – se produit véritablement au début des années 1960. Les mutations que connaît alors la société québécoise en marge de la Révolution tranquille jouent un très grand rôle dans cette évolution. Les auteurs admettent d'emblée les contributions matérielles et techniques, et en créditent systématiquement les Premières Nations. Le débat – relativement anodin –, qui au milieu du XIX^e siècle se focalisait symboliquement autour de l'origine de noms de lieux, fait place à un nouveau questionnement sur les emprunts de niveau supérieur (mentalités ou art de vivre). Pour la première fois, tous les auteurs *s'interrogent* sur la dimension de l'héritage légué par les Amérindiens. À une exception près, tous s'entendent sur l'importance des legs amérindiens dans le domaine des mentalités et des idées. Cependant, pour certains (Marcel Trudel, Jacques Mathieu et Allan Greer), les contributions sont bénéfiques à la société québécoise, tandis que pour d'autres, elles sont parfois plus fâcheuses (William Eccles).

Marcel Trudel⁵⁷ est le premier auteur francophone à consacrer un paragraphe spécifique à l'héritage amérindien et à insister sur la transmission de valeurs et de modes de vie, en reconnaissant une influence « libératrice » aux peuples autochtones :

57. Marcel Trudel (1917-) *Initiation à l'histoire de la Nouvelle-France*, op. cit. ; *idem*, Collection : *Histoire de la Nouvelle-France* I, *Les Vaines tentatives, 1524-1603*, Montréal, Fides, 1963 ; II, *Le Comptoir, 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966 ; III, *La Seigneurie des Cent-Associés, 1627-1663*, 2 vol. ; III, 1 *Les Événements* et III, 2 *La société*, Montréal, Fides, 1979-1983 ; IV, *La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales, 1663-1674*, Saint-Laurent, Fides, 1997 ; X. *Le Régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France, 1759-1764*, Saint-Laurent, Fides, 1999. La collection n'est certes pas achevée, mais elle peut être considérée

Au delà de ces mets et de ces techniques, il y a surtout cette attirance qui s'exerce sur les Français, et qui fera écrire au Récollet Sagard que les Français « deviennent Sauvages pour si peu qu'ils vivent avec les Sauvages » et, à l'Ursuline Marie de l'Incarnation, qu'un Français devient plutôt sauvage qu'un sauvage ne devient Français ! Nés dans une société qui leur imposait des contraintes de toutes sortes et à tous les instants, les Français se trouvaient tout à coup transportés en présence d'une civilisation où la contrainte ne paraît s'exercer nulle part : les enfants sont élevés dans une liberté absolue, l'adulte est généralement libre d'agir et de penser comme il l'entend, l'autorité elle-même ne peut rien imposer ; ni la décence (car les indigènes, l'été, vivaient nus), ni la notion de chasteté (les filles se donnaient à qui elles voulaient) ne viennent dresser des barrières. Dès qu'ils sortent de la société des immigrants, les Français sont tout heureux d'échapper aux exigences traditionnelles ; ce monde nouveau va longtemps les fasciner et le Jésuite Charlevoix pourra parler justement du goût particulier du Canadien pour les sauvagesses⁵⁸.

Cette interprétation va désormais connaître un succès grandissant. On devine sans doute le goût pour la provocation d'un auteur en démêlés avec un clergé conservateur⁵⁹. Mais l'œuvre de Trudel reflète

comme relativement complète en regard de nos interrogations, puisque les emprunts amérindiens sont généralement mentionnés par les auteurs, Trudel inclus, lors du traitement du xvii^e siècle.

58. *Initiation, op. cit.*, p. 36.

59. Trudel, devenu président du « Mouvement laïque de langue française », importune ses supérieurs hiérarchiques à l'Université Laval, encore fermement contrôlée par l'Église. Ses sujets de recherche, notamment, dérangeant : il choisit d'étudier l'esclavage dans la société canadienne, à une époque où la plupart des historiens se complaisent encore à décrire une Nouvelle-France peuplée d'humbles et fidèles habitants. Dans ses *Mémoires d'un autre siècle* (Montréal, Boréal, 1987), Trudel raconte comment il dut déguiser le vrai motif de ses recherches afin de pouvoir accéder aux registres d'état civil. Il s'efforce également de réhabiliter un « hérétique » du xix^e siècle, *Chiniquy* (son étude paraît en 1955), ce qui ne plaît guère au clergé, on s'en doute. Il quitte la ville de Québec en 1965 pour s'installer à Ottawa.

aussi le changement des temps et la remise en cause des contraintes : ceux qui jadis s'opposaient à l'autorité et défendaient la « liberté » sont désormais perçus plus favorablement par la société en pleine transformation. Évidemment, de tout temps des voix se sont élevées pour défendre la « liberté »... liberté que chacun définit comme il l'entend. Trudel valorise singulièrement la liberté d'opinion (de religion) et l'affranchissement sexuel : il ne semble pas condamner, pour sa part, le « goût particulier du Canadien pour les sauvagesses ». Il se sert des Amérindiens comme d'un faire-valoir, mais n'y réussit que parce que la perception des Amérindiens commence à évoluer lentement, du « Sauvage » au « sage écologiste »⁶⁰. Enfin, devenu chercheur à Ottawa, donc à un point de contact accru entre les deux historiographies, Trudel fut vraisemblablement influencé par la thèse de la frontière⁶¹, dont les traces sont particulièrement perceptibles dans l'historiographie anglophone subséquente.

Le tournant est ainsi particulièrement visible chez Eccles⁶² : ce n'est plus cette fois un simple paragraphe mais bien un chapitre entier qui est consacré à l'héritage amérindien et dans lequel l'historien s'intéresse à l'analyse du « caractère canadien »⁶³. L'influence de la frontière, la forte

60. Version la plus récente du mythe du Bon Sauvage. L'écologisme naturel des Amérindiens est fortement remis en cause par des études récentes (voir notamment Denys Delâge, « Les premières nations sont-elles à l'origine des valeurs écologiques et démocratiques contemporaines ? » In Laurier Turgeon *et al.*, *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVI^e-XX^e siècle*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 317-345 ; Shepard Krech, *The Ecological Indian : Myth and History*, New York, W. W. Norton & Company, 1999 ; Calvin Martin, *Keepers of the Game : Indian-Animal Relationships and the Fur Trade*, Berkeley and L.A., University of California Press, 1978).

61. Il est à noter que dans la théorie originelle de la frontière (F. J. Turner), les Indiens n'ont rien légué aux Américains, car l'identité s'est forgée en opposition à ceux-ci. Cependant, le modèle a évolué avec les années, notamment au Canada, et ce sont maintenant, symptomatiquement sans doute, les historiens inspirés par une variante de la théorie de Turner qui reconnaissent le plus d'influences des Amérindiens sur les colons européens.

62. William John Eccles, *The Canadian Frontier, 1534-1760*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1969 ; idem, *France in America*, New York, Harper and Row, 1972.

63. Jean Blain s'étonnait qu'avant Eccles, « personne n'ait jamais tenté [...] de dépasser le stade descriptif du fameux esprit d'indépendance des anciens Canadiens pour en faire une étude approfondie » (« La frontière en Nouvelle-France », *RHAF*, 25, 3, décembre 1970, p. 399). Il l'expliquait par un blocage dû

condamnation du racisme (suite aux puissantes remises en cause de l'après Seconde Guerre mondiale), la multiplication des travaux sur les Autochtones ou encore l'accroissement des mouvements de revendication indigènes – contemporains à la publication de l'œuvre – permettent d'expliquer sa disposition à reconnaître de nombreux apports autochtones. Cependant, pour l'historien, la mixité a généralement une action négative :

Some observers blamed what they regarded as serious defects in the Canadian character, their indocility, lack of discipline, laziness, disobedience, want of respect for duly constituted authority, and self-indulgence [...] on the influence of the Indians, with whom they were in constant contact. There can be no doubt that the Canadians were influenced by the tribesmen, upon whom they were dependant to a considerable degree⁶⁴.

On perçoit souvent une pointe d'amusement dans sa description des rapports entre Amérindiens et Canadiens, dont il ne cesse par ailleurs de répéter la fréquence : il est couramment ironique lorsqu'il souligne le laxisme dans l'éducation des enfants, la dangereuse liberté, synonyme d'indiscipline, la fierté ou la prodigalité des Canadiens⁶⁵. On a fréquem-

à la vieille conception manichéenne de la colonie. Eccles rompt avec cette tradition, dans une certaine mesure, et avance des hypothèses pour justifier le caractère des Canadiens, lesquelles ont largement recours à l'influence – souvent considérée comme négative – des Amérindiens.

64. *France in America, op. cit.*, p. 127-128.

65. Trigger note que, dans son analyse des rapports entre Indiens et Français, « Eccles fit un retour à l'image du bon sauvage : les Indiens, selon lui, jugeaient comme inférieur au leur le mode de vie des Français, possédaient une religion parfaitement adaptée à leurs besoins, et se nourrissaient mieux que les colons européens » (*Les Indiens, op. cit.* p. 68). Pourtant, Eccles n'est pas exempt de préjugés ethnocentriques envers les Amérindiens. Il écrit par exemple : « *lacking the inhibitions that control the subconscious of Europeans, to some extent at least, once drunk, [the Indians] ran amok* » (*Ibid.*, p. 112). Les paragraphes sur les Indiens dans l'œuvre d'Eccles sont ponctués de nombreux passages « humoristiques » qui traduisent le même sentiment. Ainsi, l'histoire d'Étienne Brûlé, qui finit dans un chaudron amérindien : « *He was the first Frenchman, but by no means the last, to be completely assimilated by the Indians* » (*Canadian Frontier, op. cit.*, p. 26). Ailleurs, à propos d'un groupe huron qui, à cours de provision

ment le sentiment qu'il traite Français et Amérindiens en Nouvelle-France comme des personnages exotiques dont il paraît d'avantage s'attacher à décrire les côtés divertissants qu'à expliquer les comportements. Il donne en fait surtout l'impression de ne pas accueillir d'un bon œil les mutations culturelles d'alors. S'il souligne donc amplement les contributions amérindiennes et insiste sur leur importance pour comprendre les façons de vivre dans la colonie, il ne leur accorde pas les mêmes bénéfices que Trudel – ce que traduit sans doute son ironie.

Ces interprétations ne font pourtant pas l'unanimité. Louise Dechêne⁶⁶, dans un ouvrage majeur publié en 1974, fait une sévère critique des sources et des méthodes sur lesquelles s'appuie la thèse de l'influence prépondérante des Amérindiens, et rejette son existence, que ce soit sur la vie matérielle ou sur la mentalité des Canadiens. Les écrits et la correspondance des élites – habituellement utilisés par les historiens pour évoquer l'influence des Premières Nations sur le caractère des Canadiens – ne sont pas « représentatifs de la masse des colons » et sont fortement stéréotypés :

Un chapitre [typique] consacré à l'impact de la civilisation indigène sur [les colons français] ne va guère au-delà des emprunts matériels et techniques [...]. De ces évidences, on passe à la description des mœurs des coureurs de bois, pour, au bout de la démonstration, revenir insensiblement au caractère du « Canadien », dur à la peine, insouciant, insubordonné, voire corrompu pour certains, autant de traits qui sont hâtivement attribués à l'influence indienne. Plus rares sont ceux qui, comme Marcel Giraud, font la part des lieux et des accoutumances. La colonie du Saint-Laurent, écrit-il dans son excellente étude sur le Métis canadien, n'a

au retour d'un raid, décide de se nourrir de prisonniers, il remarque : « *this technique of making one's food supply walk had distinctive military advantages, but the French were appalled by the practice* » (*Canadian Frontier*, p. 27). Dans le chapitre six, il rapporte avec amusement le fait qu'il fallait surveiller sans cesse les chasseurs amérindiens pour qu'ils ne dévorent pas les chiens des colons.

66. Louise Dechêne (1932-2000), *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Montréal, Plon, 1974, 588 p.

jamais subi l'influence de la société indigène au point d'abdiquer sa propre culture⁶⁷.

Si l'auteure admet que les contacts répétés entre colons et Amérindiens ont pu créer une certaine « familiarité », elle souligne la très grande difficulté – en l'absence de sources – pour parvenir à une connaissance de ces fréquentations et pour déterminer le rapport de force réel dans ce conflit de cultures (laissant entendre que la culture française a été dominante) :

Le cadre restreint, les sources rares ne permettent que de jeter quelques observations qui pourraient éventuellement servir à discerner les rapports de force entre les deux modèles culturels, à chercher les traces de ce conflit de valeurs, qui serait à l'origine d'une acculturation régressive⁶⁸.

Louise Dechêne décrit ainsi une société présentant beaucoup de points communs avec la société française, après une période initiale d'ajustements correspondant aux débuts de la colonie. Elle reconnaît un certain nombre d'apports amérindiens, sur le plan alimentaire par exemple, mais note que le régime reste « essentiellement européen, basé sur le pain⁶⁹ » ; de plus, elle estime que les contributions linguistiques indiennes sont « rares sinon inexistant[els], du moins jusqu'au milieu du XVIII^e siècle⁷⁰ ». Elle fait très nettement la distinction entre l'acculturation des populations vivant au bord du Saint-Laurent, et celle des (rares) habitants des rives des Grands Lacs ou du « Pays d'en Haut ». Selon l'auteure, les Indiens ne sont aux yeux des Canadiens que de « pauvres sauvages » que l'on prend en pitié et que l'on ne souhaite guère imiter⁷¹.

67. *Ibid.*, p. 20.

68. *Ibid.*, p. 21.

69. *Ibid.*, p. 322. Isabelle Merle note la même tendance chez les Français émigrés en Nouvelle-Calédonie au cours du XIX^e siècle. Elle écrit, à propos des colons : « Ainsi pourra-t-on planter les "légumes de chez nous" qui assureront la continuité des habitudes alimentaires auxquelles chacun est très attaché ». « Genèse d'une identité coloniale. Histoire d'une émigration "organisée" vers la Nouvelle-Calédonie de la fin du XIX^e siècle (1880-1892) », *Genèses*, 13, Automne 1993, p. 76-97.

70. *Ibid.*, p. 30.

71. *Ibid.*, p. 42 : « La représentation collective ».

L'INFLUENCE AMÉRINDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE

Jacques Mathieu⁷² ne paraît pas suivre Dechêne dans ses conclusions. L'historien, comme Eccles, reconnaît une dette importante des Québécois envers les autochtones – notamment et significativement dans le domaine des mentalités – qu'il décrit dans un chapitre entier de son court manuel. Cependant, il s'oppose fortement à Eccles dans son appréciation des emprunts, et signale de multiples influences positives en notant, par exemple, le plus grand égalitarisme et l'éducation plus « humaine » observée dans la colonie laurentienne par rapport à la métropole. Selon lui, cette influence est décelable jusqu'en France. Ce net changement d'interprétation (déjà perceptible chez Trudel) témoigne de façon éloquente d'une évolution très rapide des mœurs et des représentations : ce qui était à connotation négative pour Eccles devient plutôt positif au moment où Mathieu publie (par exemple l'indulgence ou le laxisme – au choix – vis-à-vis des enfants). Bien sûr, l'image des Amérindiens s'est aussi entre-temps considérablement renouvelée.

Parions enfin que les interprétations divergentes des deux auteurs viennent aussi en partie de leurs ascendances différentes. Mathieu, mû peut-être par une certaine conscience collective ou par le renouveau du nationalisme québécois⁷³ entend bien préserver la mémoire de ses ancêtres. Après le déclin brutal de l'influence de l'Église catholique suite à la Révolution tranquille, les souverainistes ne peuvent plus guère opposer leur catholicisme au protestantisme anglo-saxon, et cherchent d'autres causes à leur altérité. Les contacts privilégiés avec les Amérindiens – avant l'arrivée des Anglais – et l'acculturation qui s'en est suivie, est l'une de ces « différences » valorisées. L'originalité du Québécois, c'est d'avoir intégré, à son plus grand avantage, le meilleur du mode de vie autochtone. Ce qui, auparavant, pouvait paraître insultant pour les Franco-Canadiens – passer pour des « sauvages » – devient, par un retournement psychologique qui n'a par ailleurs rien d'exceptionnel,

72. Jacques Mathieu (1940-) *La Nouvelle-France*, *op. cit.*

73. Voir Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme québécois*, Montréal, L'Hexagone, 1986, p. 116-119 et Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIV^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 98-103. Voir également la polémique entre Mathieu et Eccles suite à la publication de l'ouvrage de Mathieu dans *RHAF* (46 (automne 92), p. 333-34 ; 47 (hiver 93), p. 555-56 ; 47 (hiver 93), p. 553-55).

objet de fierté pour ceux-ci⁷⁴. Insister sur ces influences sources de distinction, c'est aussi accrédi-ter la thèse d'une proto-nation québécoise préexistante à la Conquête, et donc de parler de « peuple conquis », pierre d'assise du nationalisme québécois aujourd'hui.

Allan Greer⁷⁵ consacre lui aussi une partie importante de son ouvrage, paru en 1997, aux classes populaires et à l'héritage amérindien, et notamment au problème des influences sur les mentalités. L'historien reconnaît un bon nombre d'emprunts à ce niveau, et cite les mêmes auteurs qu'Eccles. Contrairement à celui-ci, en revanche, il laisse entendre au lecteur que ce que les contemporains reprochaient aux Canadiens lui paraît plutôt digne de fierté. Tout en dessinant une société multiculturelle, Greer nuance aussi l'importance qu'il accorde à l'influence indigène sur la société canadienne en intégrant un certain nombre de remarques faites par Dechêne et Eccles. Il fait ainsi allusion, à la suite de l'historienne montréalaise, à l'effet créé par la suspicion entre les classes sociales : les intendants et les gouverneurs méprisent le peuple et craignent toute insoumission qu'ils attribuent un peu trop rapidement à l'influence amérindienne. Greer déplore également le manque de traitement critique, par certains historiens, des propos de ces élites⁷⁶. Il distingue aussi les coureurs de bois des colons vivant dans la vallée du Saint-Laurent, distinction rarement faite avant Dechêne. Enfin, l'auteur, à la suite d'Eccles, discerne d'autres influences qui pourraient expliquer les changements dans le caractère des Canadiens : le fait qu'il y ait plus de

74. Il est fréquent pour une communauté de reprendre fièrement un attribut insultant ou à connotation péjorative, attribué auparavant à ce groupe par dérision ou par volonté d'humiliation par ses détracteurs. Voir par exemple l'article « Huguenots » de l'*Encyclopædia Universalis*.

75. Allan Greer (1950-), *The People of New France*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, 137 p.

76. « *Historians are sometimes too quick to take statements such as this as factual description of the effects of the Native presence on French-Canadian settlers, when, in fact, they are nothing of the kind. The latter may well have learned something about liberty from their Indian neighbours, but we have seen in earlier chapters that they had other reasons, rooted in such factors as the abundance of land, to act somewhat differently than Europeans. Charlevoix and other writers and administrators of his class use phrases such as "the savage way of life" to express their anxieties about order and authority and the difficulties of preserving them in a colonial setting* » (*Ibid.*, p. 84).

terres disponibles, par exemple. Ce n'est évidemment pas le renouveau du nationalisme québécois qui inspire ici à Greer la reconnaissance de l'héritage autochtone, mais plutôt son désir de corriger les préjugés de l'historiographie ou encore son souci de rectitude politique⁷⁷.

Au terme de cette étude, nous constatons donc non pas une reconnaissance uniformément croissante des emprunts aux Amérindiens, mais plutôt une progression en forme de « J ». À une première période de relative indifférence où des auteurs indiquent un nombre assez important d'emprunts autochtones – surtout dans le domaine matériel et technique –, mais sans s'interroger sur leur signification réelle, succède une période « creuse » pendant laquelle les historiens de la Belle-Province ne mentionnent pratiquement plus les contributions des Premières Nations et s'attachent à nier tout métissage entre les groupes établis sur le Saint-Laurent. Quant aux anglophones, ils négligent alors largement le sujet. Au cours des quarante dernières années cependant, nous notons une recrudescence sans précédent dans la reconnaissance des apports de ces sociétés – notamment pour ce qui touche aux mentalités – au point que des chapitres spécifiques sont désormais consacrés au sujet.

Comment expliquer cette évolution ? Le peu d'intérêt initial pour la question chez les historiens peut témoigner de plusieurs réalités différentes auxquelles des études plus vastes que la nôtre pourront tenter de répondre. Christophe Horguelin⁷⁸ a analysé le discours officiel britannique durant la période qui suit la Conquête, et montre que la Grande-Bretagne cherche à provoquer une « coupure » entre les Canadiens et la France pour agréger ses habitants à l'Empire. L'attachement au catholicisme et aux valeurs françaises souligné par maints commentateurs dans toutes les œuvres – sauf chez Sulte – jusqu'à l'après-guerre, témoigne peut-être d'une réaction à cette volonté. Les emprunts amérindiens ne

77. Sylvie Dépatie, compte rendu de Allan Greer, « *The People of New-France* », *RHAF*, 52, 1 (été 1998), p. 80-82.

78. Christophe Horguelin, « Être Canadien au 18^e siècle », communication présentée au colloque *Mémoires de la Nouvelle-France*, Poitiers et La Rochelle, 26-30 septembre 2001. Actes du colloque à paraître, Presses universitaires de Rennes/Septentrion.

posent pas encore question, ils sont laissés de côté, comme « hors sujet ». Cette absence de réflexion est reflétée par les allusions casuelles repérées dans le texte, ou dans la description d'emprunts amérindiens dont on oublie de mentionner l'origine : on parle de « traîne » ou de « vêtements sauvages », de « guerre à l'indienne », sans questionner les expressions elles-mêmes⁷⁹.

Par la suite, il est possible que les pamphlets français (ceux auxquels répondent Sulte ou Groulx, par exemple) aient eu les mêmes effets : assimiler les Canadiens à des Sauvages, n'est-ce pas aussi insister sur ce qui distingue les habitants de la colonie des Français « de souche » ? Les réactions d'autodéfense à ces railleries entraînent une première réflexion qui s'accompagne d'une forte négation du métissage et du passage sous silence de la quasi-totalité des contributions amérindiennes dans tous les domaines.

Enfin, avec la forte condamnation du racisme après-guerre et le changement de perception des Amérindiens par la société, les historiens québécois reprennent les arguments d'anciens détracteurs – qui arguaient d'une influence amérindienne prépondérante dans la colonie laurentienne – et mettent désormais en valeur cette influence dans la définition et la promotion de l'identité franco-canadienne, parallèlement, sans doute, à leur affirmation d'un éveil identitaire précoce en Nouvelle-

79. Ces citations plus ou moins conscientes constituent-elles des actes manqués révélateurs d'une forte imprégnation amérindienne ? Dans l'analyse, je n'ai pas pu écarter les citations récurrentes de sources contemporaines par les auteurs, du fait même de leur abondance et de l'entremêlement avec le texte de l'historien étudié. Mais comment interpréter l'insertion d'une allégation d'un voyageur ou d'une religieuse du XVII^e siècle proclamant que les Français deviennent des Sauvages, quand tout le reste du texte semble contredire cette affirmation (c'est le cas pour Lanctôt ou Sulte, par exemple) ? Ces problèmes rendent l'interprétation des « intentions » de l'auteur – si tant est qu'elles existent, alors même que l'absence de réflexivité à propos des contributions amérindiennes chez les premiers auteurs est patente – très difficile. Delâge note avec justesse : « Les éléments empruntés, objets matériels comme idées sont décontextualisés, sélectionnés, réinterprétés. Qui plus est, avec le temps, les emprunts sont digérés et ne laissent souvent plus voir les traces de leurs origines » (*Lektou, op. cit.*, p. 190). Les auteurs postérieurs – qui problématisent la question – sont eux nettement plus cohérents de ce point de vue.

France⁸⁰. L'avantage est considérable en ce qu'il permet aux Québécois de se distinguer à la fois des Français restés en Europe et des Canadiens anglais, arrivés plus tard et sur lesquels n'a donc point soufflé le « vent de liberté » amérindien. Le renouveau du questionnement témoigne certainement aussi de la volonté louable des historiens de rendre justice et de témoigner de leur gratitude – un peu tardive, certes – aux Amérindiens⁸¹. Durant cette dernière période, les auteurs ne sont pas unanimes sur la valeur à attribuer à cet héritage : si certains auteurs, comme William Eccles, le critiquent, il est en revanche valorisé par d'autres, tels Jacques Mathieu ou Marcel Trudel. Malgré ces différences, tous participent du même paradigme : même si Louise Dechêne ne reconnaît pas beaucoup d'influences amérindiennes, le thème forme une problématique importante de son ouvrage. La majorité des historiens canadiens actuels semblent donc définir le peuple de la Nouvelle-France comme fortement influencé par la vie « sauvage » et le milieu de vie canadien : cette thèse apparaît aujourd'hui nettement dominante, quoique

80. Christophe Horguelin (*ibid.*) conteste pour sa part la thèse d'une identité canadienne affirmée avant la Conquête. Son analyse du discours public des autorités civiles et religieuses montre que le terme ou le concept de « canadien » n'était pas utilisé. Le discours épiscopal insiste sur l'intérêt pour la France et souligne l'importance du lien avec le pays d'origine, au moins jusqu'à la guerre de Sept Ans. Au concept d'identité canadienne, Horguelin préfère donc substituer l'idée d'un certain sentiment colonial : ce qui domine parmi la population, c'est le sentiment d'être des colons, d'être des Français légèrement différents, habitant une région de France un peu à part. Les influences du « milieu » (amérindiennes ou autres) ont peut-être existé, mais elles ne se traduisent pas nécessairement par l'affirmation d'une identité distincte. Au contraire, à l'image des autres colonies, ce qui domine sans doute au Canada, en tout cas chez l'élite, c'est la peur de passer pour des créoles dégénérés. Horguelin ne nie donc pas les influences amérindiennes, mais seulement ce que les historiens essaient d'en déduire au sujet de l'identité sentie et revendiquée par les colons eux-mêmes avant la Conquête.

81. Les historiens ne parlent cependant jamais du territoire comme d'un legs autochtone parce que la prise de possession, depuis Cartier, est un fait admis sans discussion. Il est vrai cependant que la situation en Nouvelle-France diffère considérablement sur ce point de celle des colonies anglo-américaines, puisque les Iroquoiens ont abandonné la vallée du Saint-Laurent avant les premiers établissements français (pour une comparaison intéressante des deux colonies, voir par exemple F. Jennings, *The Invasion of America*, Williamsburg, University of North Carolina Press, 1975, p. 97).

contestée. Pour d'autres, en effet, les habitants des rives du Saint-Laurent redevinrent, dès que la société se fut renforcée après les flottements originels, des « quasi-Français », qui cherchaient à reproduire au Canada la société et la culture métropolitaines⁸².

Dès lors, que reste-t-il donc des hypothèses de Delâge évoquées en introduction ? Les historiens québécois semblent bien reconnaître plus facilement l'héritage matériel et technique autochtone que l'influence sur les mentalités, au moins dans un premier temps. De plus, si nous ne pouvons discerner chez les premiers auteurs une réelle « peur de passer pour des Sauvages », celle-ci est cependant bien visible pour le corpus d'historiens de la période 1880-1960. Après cet intervalle, pour les raisons évoquées ci-dessus (condamnation du racisme, multiplication des études amérindiennes, mouvement de rectitude politique, renouveau d'un nationalisme québécois qui cherche à affirmer ses différences avec le Canada anglais...), cette crainte semble de nouveau disparaître. Si certains auteurs nient aujourd'hui une influence prépondérante des Premières Nations, ils ne semblent toutefois plus guidés par la peur de faire passer leurs ancêtres pour des « Sauvages », mais plutôt par un questionnement des sources traditionnellement utilisées et la conviction – étayée par ces mêmes sources – que les colons de la Nouvelle-France n'avaient pas une haute considération pour les Amérindiens qu'ils côtoyaient. Les auteurs canadiens-anglais, pour leur part, restent largement neutres ou indifférents.

Formant un groupe au statut assez flou, dominés politiquement et économiquement, les Franco-Canadiens furent contraints de se distinguer de trois groupes – les Canadiens anglais, les Français et les Amérindiens – pour affirmer leur existence et leurs spécificités. Dans cette lutte de représentations, l'identité canadienne en Nouvelle-France est en perpétuelle négociation. L'influence amérindienne est avancée ou rejetée, au gré des périodes, des circonstances et des interlocuteurs. Suivant les époques et les protagonistes, les historiens mettent en avant telle ou telle

82. Voir par exemple les exemples et les études récentes mentionnés par Thomas Wien dans « Habitants, marchands, historiens », *art. cit.*, p. 12s.

facette de l'identité complexe des colons de la Nouvelle-France⁸³. Ceux-ci ne sont-ils pas, au bout du compte, tout à la fois un peu Canadiens, Français, et « sauvages » ? Épaissi par le problème des sources, le mystère de l'influence amérindienne reste, lui, encore presque entier⁸⁴...

83. Affirmer l'impossible objectivité n'empêche pas de reconnaître l'importance de règles – techniques et éthiques – pour la pratique du métier, règles bien respectées par les auteurs étudiés d'après ce que j'ai pu en juger (à l'exception de Parkman, voir l'article de Jennings cité à la note 41).

84. La réflexion historique sur ce sujet semble encore entravée par sa trop grande dépendance envers des regards étrangers, facilement accusateurs, dévalorisants et stéréotypés. Il est intéressant de comparer le discours sur les Canadiens relevé par Louise Dechêne (cité ci-dessus, p. 24) à celui relatif aux migrants en France, analysé par Laurence Fontaine : « Dans leur diversité, dans leurs oppositions, ces discours [sur les colporteurs] disent les enjeux des représentations identitaires de l'autre : la lutte des marchands sédentaires pour contrôler – ou protéger – les marchés que les migrants leur disputent ; la double utilisation par les politiques qui tantôt fabriquent des boucs émissaires commodes pour cicatriser le corps social qui se désunit et tantôt créent des groupes imaginaires, en positif ou en négatif, pour agir sur d'autres segments de la population. Ils ont ainsi forgé la fable du migrant montagnard, dur à la peine, économe et honnête, fidèle à sa terre hostile, à son roi et à son foyer pour servir de modèle aux populations urbaines conservatrices » (« Présentations de soi et portraits de groupe : les identités sociales des marchands colporteurs », *Historique Anthropologie*, 3, 2000, p. 344-57 – version française manuscrite, p. 8). La réalité sociale des colporteurs était aux antipodes de celle des Canadiens, et pourtant, les discours appliqués aux deux groupes sont frappants par leurs similitudes et leurs stéréotypes. Pour dépasser ces discours figés il faudrait, comme le suggère Laurence Fontaine dans son article, « reconstituer les appartenances relationnelles des individus » (p. 2) et réfléchir sur l'identité sociale : « Ainsi recentré, ce concept [d'identité sociale] s'attacherait à étudier les assemblages identitaires, c'est-à-dire combien et quelles caractéristiques sont choisies dans les définitions de soi et des autres, en fonction des interlocuteurs et des moments » (p. 17). Cette approche serait à privilégier plutôt que de faire une liste des particularités des groupes qui « n'apporte rien de plus que la réflexion traditionnelle autour des catégories sociales » (p. 2). C'est déjà, en somme, ce qu'a initié Louise Dechêne par sa réflexion sur la représentation collective des Amérindiens en Nouvelle-France. Thomas Wien regrette à sa suite le retour au « catalogue des influences » amérindiennes et invite à tenir compte des « étapes de l'interaction et du profil changeant des deux groupes » Français-Canadiens et autochtones. (« Habitants, Marchands, Historiens », *art. cit.*, p. 16).

Présentation du corpus d'étude

Le corpus a été élaboré à partir de recherches bibliographiques préliminaires effectuées à l'aide d'une étude historiographique de Serge Gagnon⁸⁵ et de trois articles de Jean Blain⁸⁶ pour les auteurs francophones, ainsi que de celle de Berger⁸⁷ pour les auteurs anglophones. Le *Bibliographical essay*⁸⁸ de William Eccles a aussi été utilisé. Enfin, dans la mesure du possible, les éditions originales ont été préférées aux rééditions.

Finalement, le corpus d'étude retenu rassemble 28 titres produits par 15 auteurs (9 francophones et 6 anglophones)⁸⁹.

(1) Auteurs canadiens-français et québécois :

François-Xavier Garneau (1809-1866), *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 1845-1852. – 4 vol.

Jean-Baptiste Antoine Ferland (1805-1865), *Cours d'histoire du Canada*, 1861-1865] 2 vol.

Benjamin Sulte (1841-1923), *Histoire des Canadiens français, 1608-1880*, 1882, [consultation des sept premiers volumes].

Lionel Groulx (1878-1967), *Histoire du Canada français depuis la découverte* 1951-1954, 2 vol.

Idem, *La naissance d'une race : conférences prononcées à l'Université Laval (Montréal, 1918-1919)* [1919].

85. *Op. cit.*

86. Jean Blain : « Économie et société en Nouvelle-France : l'historiographie et le tournant des années 1960 : la réaction à Guy Frégault et à l'école de Montréal : la voie des sociologues », *RHAF*, 30, 3, décembre 1976, p. 323-362 ; « Économie et société en Nouvelle-France : l'historiographie des années 1950-60 : Guy Frégault et l'école de Montréal », *RHAF*, 28, 2, septembre 1974, p. 163-184 ; « Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du xx^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26, 1, juin 1972, p. 3-32.

87. *Op. cit.*

88. W. J. Eccles, *France in America*, *op. cit.*, p. 256-57 (« Secondary Sources : General Histories »).

89. Les références bibliographiques complètes des ouvrages se trouvent au cours du texte ci-dessus.

L'INFLUENCE AMÉRINDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE

Guy Frégault (1918-1977), *La Civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)* 1944.

Idem, *Le XVIII^e siècle canadien : études* 1970.

Gustave Lanctôt (1883-1975), *Histoire du Canada : des origines au Régime royal* 3^e éd. [revue et révisée] 1960.

Marcel Trudel (1917-). Collection : *Histoire de la Nouvelle-France : Les Vaines tentatives, 1524-1603* 1963 ; *Le Comptoir, 1604-1627*, 1966 ; *La Seigneurie des Cent-Associés, 1627-1663*, 1979-1983, 2 vol. ; *La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales, 1663-1674*, 1997.

Idem, *Initiation à la Nouvelle-France ; histoire et institutions*. 1968.

Louise Dechêne (1932-), *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, 1974.

Jacques Mathieu (1940-), *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord, XVI^e-XVIII^e siècle*, 1991.

(2) Auteurs de langue anglaise

Francis Parkman (1823-1893), *France and England in North America* New York : Literary Classics of the United States, 1983, 2 vol. (l'édition originale de 1877 comprend sept volumes : 1. *Pioneers of France in the New World*. 2. *The Jesuits in North America in the Seventeenth Century*. 3. *La Salle and the Discovery of the Great West*. 4. *The Old Régime in Canada*. 5. *Count Frontenac and New France under Louis XIV*. 6. *A Half-century of Conflict*. 7. *Montcalm and Wolfe*).

Adam Shortt (1859-1931), et Arthur G Doughty, general editors, *Canada and its Provinces : a History of the Canadian Peoples and their Institutions*, 1913-1917. 23 vol. Vol. 1-2 : New France, 1534-1760.

George M. Wrong (1860-1948), *The Rise and Fall of New France*, 1928, 2 vols.

Arthur R. M. Lower, *Colony to Nation : a History of Canada* [1946].

William John Eccles (1917-), *The Canadian Frontier, 1534-1760*, 1969.

Idem, *France in America* [1972].

Allan Greer (1950-), *The People of New France*, 1997.